

Interventions :

Prend part à la discussion de la proposition de décision sur le décret du 28 mars 1957 portant statut du Cameroun : *Position des socialistes du Cameroun, nécessité de faire confiance aux Africains, remplacement de M. Roland Pré* [4 avril 1957] (p. 2037, 2038). — Donne sa démission de député [4 avril 1957] (p. 2054). — Est réélu *Député du Cameroun* le 23 juin 1957. Cette élection est validée [24 juillet 1957] (p. 3932). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom : *Situation des territoires d'outre-mer* [6 juillet 1957] (p. 3384) ; *L'Afrique et les traités* (p. 3402, 3403) ; — en deuxième examen, des conclusions du rapport relatif à la procédure d'expropriation spéciale à des concessions domaniales : *Ses observations sur les abus commis au Cameroun et les expropriations exécutées sans indemnités* [11 juillet 1957] (p. 3534, 3535). = S'excuse de son absence [22 janvier 1957] (p. 185), [17 septembre 1957] (p. 4090). = Obtient des congés [22 janvier 1957] (p. 185), [17 septembre 1957] (p. 4090).

DOUTRELLOT (M. Pierre), Député de la Somme (S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). = Est nommé membre de la Commission : de l'éducation nationale [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; de la famille, de la population et de la santé publique [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôts :

Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à harmoniser les statuts des intendants et économes des établissements d'enseignement avec l'ensemble des personnels dépendant du Ministère de l'Éducation nationale, n° 1458. — Le 27 avril 1956, une proposition de loi tendant à instituer en faveur des étudiants une allocation d'études, n° 1694. — Le 27 novembre 1956, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale sur la proposition de loi (n° 1458) de M. Doutrelot et plusieurs de ses

collègues tendant à harmoniser les statuts des intendants et économes des établissements d'enseignement avec l'ensemble des personnels dépendant du Ministère de l'Éducation nationale, n° 3339. — Le 12 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale sur la proposition de loi (n° 1490) de M. Deixonne et plusieurs de ses collègues tendant à normaliser la représentation des étudiants auprès des écoles d'enseignement supérieur, facultés et universités, n° 3521.

Interventions :

Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à rétablir l'indemnité de doctorat en qualité de *Rapporteur suppléant* [30 octobre 1956] (p. 4415).

DREYFUS-SCHMIDT (M. Pierre), Député du territoire de Belfort (R. P.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). = Est nommé : membre de la Commission de la justice et de législation [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; membre de la Commission de l'intérieur [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; membre suppléant de la Commission des finances [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôts :

Le 16 octobre 1956, une proposition de loi tendant à supprimer le fonds spécial institué au profit de l'Union nationale des associations familiales et des unions départementales d'associations familiales, par dotation supportée par les régimes d'allocations familiales, n° 2972. — Le 16 octobre 1956, une proposition de loi tendant à abroger l'ordonnance du 3 mars 1945 sur les associations familiales et à lui substituer un statut analogue à celui qu'a défini la loi de 1884 pour les syndicats professionnels, n° 2973. — Le 25 octobre 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur les propositions de loi : 1° de M. Pierre Meunier et plusieurs de ses collègues n° 745) tendant à intégrer tous les chefs de bureau et rédacteurs de préfecture dans le cadre des attachés de